

Justificatif généré le 08/03/2024

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 08/03/2024  
Département : (92) Hauts-de-Seine  
URL de l'annonce : [www.actu-juridique.fr/a/729003](http://www.actu-juridique.fr/a/729003)  
N° d'annonce : 729003

## DELICE & CREATION

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 5.179.050 €

**Siège social** : 3 Avenue du Docteur Tenine 92160 ANTONY

492 775 101 R.C.S. Nanterre

Aux termes des décisions prises en date du 1er mars 2024, l'Associé unique a :

- Approuvé, en toutes ses dispositions, le projet de Traité de fusion conclu le 15 janvier 2024 entre les sociétés DELICE ET CREATION DISTRIBUTION, domiciliée ZAC des Cettons 2 - 7 rue Henri Navier 78570 CHANTELOUP-LES-VIGNES, 421.260.183 RCS VERSAILLES (Société absorbante) et DELICE & CREATION (Société absorbée), aux termes duquel cette société fait apport à titre de fusion à DELICE ET CREATION DISTRIBUTION (Société absorbante) de tous ses éléments d'actifs, d'un montant de 73.599.227 €, moyennant prise en charge de l'intégralité de son passif, d'un montant de 35.636.888€, soit un actif net de 37.962.339€ ;
- Approuvé les apports effectués à titre de fusion, ainsi que l'évaluation et la rémunération qui en ont été faites ;
- Approuvé la date de réalisation définitive de la Fusion au 1er mars 2024, avec un effet comptable et fiscal rétroactif au 1er octobre 2023.

La Société Absorbée se trouvant dissoute de plein droit, sans qu'il soit procédé à aucune opération de liquidation.

La société DELICE & CREATION sera radiée du RCS de Nanterre.

Pour avis.

Vérifier la validité de l'annonce

**Code de vérification : aeRco9ePc**

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeRco9ePc>

